

Informations de fin d'année

Comptabilité / certificat de radiation

Les enfants dont les parents n'ont pas réglé la scolarité, ne seront pas réinscrits et ne pourront prétendre au certificat de radiation remis en fin d'année (cf Règlement général et Convention de scolarisation).

Livrets scolaires / archivage-sauvegarde

Il est indispensable de sauvegarder le livret scolaire de votre enfant quelle que soit sa classe et sa forme (papier en maternelle et dématérialisée en primaire sur Ecoledirecte).

En maternelle, le cahier de réussite original est remis à la famille en fin de Grande Section ou au départ de l'élève ; aucune archive.

En primaire, le livret scolaire accessible sur Ecoledirecte n'est consultable que l'année en cours ; sauvegarde avant le 14/07 ; aucune archive.

Tablier

Le port du tablier est obligatoire de la Petite Section aux CM2 (tablier sans manche conseillé)

Commande (avant le 01/07 recommandé) sur www.letablierbobine.fr (Espace Ecole-code : jdamermoz)

Cantine

La fiche, Inscription cantine / garderie pour l'année 2024-2025, est à rendre pour le 21/06/2024.

Inscriptions 6ème

Collèges privés : contacter les établissements, dès à présent, pour connaître les démarches à suivre.

Collèges publics : se rapprocher du secrétariat de l'école mi janvier.

Fournitures scolaires / Documents de rentrée

Mise en ligne sur le site de l'école mi-juillet.

Informations de rentrée

Organisation : Pour le bon fonctionnement de l'école, il est impératif de respecter les horaires et les lieux d'entrées-sorties des élèves.

► **Elémentaire : lundi 2/09 à 8h20**, entrée de tous les élèves par le portail du haut du bd Lord Duveen, accompagnés de leurs parents, exceptionnellement ce jour-là.

à 8h30, sortie des parents et **fermeture du portail.**

à 16h45, sortie des CE2, CM1, CM2, ULIS, par le portail du haut du bd Lord Duveen.

à 16h40, sortie des CP, CE1, par le portail du bas du bd Lord Duveen.

► **Maternelles : entrée des élèves en 1/2 groupes ; groupes précisés sur la liste des fournitures scolaires.**

PS :

lundi 2/09 de 9h à 12h : groupe 1

mardi 3/09 de 9h à 12h : groupe 2

Entrée entre 9h et 9h15 (uniquement ce jour-là), par le portail du bas du bd Lord Duveen ; les enfants arriveront dans la cour accompagnés par leurs parents.

De 11h55 à 12h05 : les parents récupèrent exceptionnellement leur enfant à la porte de la classe.

Les autres jours, la sortie de midi se fera par le portail du bas du bd Lord Duveen, les familles ne rentrent pas dans l'école.

jeudi 5/09 de 8h20 à 16h40 : groupe 1

vendredi 6/09 de 8h20 à 16h40 : groupe 2

Le matin : entrée de 8h20 à 8h30 par le portail du bas du bd Lord Duveen.

Le soir : sortie à 16h40 par la porte de la classe de PSA située rue Jean Mermoz ; fermeture à 17h.

MS et GS :

lundi 2/09 de 13h50 à 16h30 : groupe 1

mardi 3/09 de 13h50 à 16h30 : groupe 2

Entrée de 13h50 à 14h par le portail du bas du bd Lord Duveen ; les enfants arrivent dans la cour, accompagnés par leurs parents, uniquement ce jour-là.

Sortie à 16h30 (uniquement ce jour-là), par le portail du bas du bd Lord Duveen : les parents récupèrent exceptionnellement leur enfant dans la cour des maternelles.

jeudi 5/09 de 8h20 à 16h40 journée complète pour tous.

MS : de 8h20 à 8h30 : entrée des élèves, seuls, par le 43 rue Jean Mermoz

à 16h40 : sortie des élèves par le 43 rue Jean Mermoz

GS : de 8h20 à 8h30 : entrée des élèves, seuls, par le portail du bas du bd Lord Duveen

à 16h40 : sortie des élèves par le portail du bas du bd Lord Duveen

!! Jusqu'aux vacances de la Toussaint, seuls les parents de Petite Section pourront entrer dans l'école et accompagner leur enfant, le matin, devant leur classe.

Informations de rentrée (suite)

Fournitures scolaires

Mise en ligne sur le site internet de l'école mi-juillet.

Documents de rentrée

Le jour de la rentrée, chaque élève doit remettre à l'enseignante une enveloppe A4 avec les documents demandés sur le site internet de l'école début juillet.

Cantine

La demi-pension est un service rendu aux familles qui ne peuvent récupérer leurs enfants entre 12 h et 14 h. Inscription annuelle : fiche Inscription cantine/garderie.

Toute demande de modification doit être signalée au secrétariat par mail en fin de trimestre .

Inscription occasionnelle : achat de tickets bleus (7.60€ l'unité), par carnets de 5, 10.. tickets, payables par chèque à l'ordre de l'OGEC Jeanne d'Arc auprès du secrétariat dans une enveloppe au nom et classe de l'enfant.

Etude surveillée et/ou garderie

Primaires : fonctionnement à partir du lundi 2/09 fin de journée.

Maternelles : fonctionnement à partir du jeudi 5/09 matin.

Le matin : accueil des élèves de 7h35 à 8h10, entrée par le 43 rue Jean Mermoz.

Le soir : sortie à 17h50 par le portail du haut du bd Lord Duveen. A 18h précises fermeture de l'école.

Les classes élémentaires sont en étude surveillée : prévoir un cahier de brouillon, un stylo, un livre de lecture au choix.

Inscription annuelle (pour le matin et ou le soir) : fiche Inscription cantine/garderie.

Toute demande de modification doit être signalée au secrétariat par mail en fin de trimestre .

Inscription occasionnelle : achat de tickets jaunes (3.70€ l'unité, valable le matin et/ou le soir), par carnets de 5, 10.. tickets, payables par chèque à l'ordre de l'OGEC Jeanne d'Arc auprès du secrétariat dans une enveloppe au nom et classe de l'enfant.

Réunions de classe (dans la chapelle)

CM2 : lundi 23/09 à 17h

CM1 : mardi 17/09 à 17h

CE2 : jeudi 19/09 à 17h

CE1 : mardi 10/09 à 17h

CP : jeudi 12/09 à 17h

ULIS : mardi 17/09 à 17h, dans la classe.

GS : lundi 9/09 à 17h

MS : lundi 16/09 à 17h

PS : mardi 01/10 à 17h

Retrouvez nous sur
www.ecolejda.eu

Ecole Directe

Le portail de communication « école-famille » doit être accessible pour chaque parent.

Les nouvelles familles ont reçu par mail, au plus tard fin juin, des identifiants provisoires à personnaliser.

Chacun peut ainsi, actualiser ses coordonnées, accéder au livret scolaire de son(s) enfant(s) à partir du primaire, à la facturation, communiquer avec l'enseignante, la comptabilité, le secrétariat.

Convention de scolarisation et règlement général

Toutes les familles ont signé ces documents dans le cadre de l'inscription et/ou de la réinscription de leur(s) enfant(s).

Il est important d'en avoir bien pris connaissance et d'en respecter les modalités.

A disposition sur le site internet de l'école.

Conditions financières

En ligne sur le site internet de l'école.

Assurance scolaire

L'assurance scolaire est une obligation (voir documents de rentrée).